



Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS ET ACCORDS-CADRES

ATTR11

ACTE D'ENGAGEMENT¹

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché.

Le formulaire ATTR11 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché ou un accord-cadre avec le candidat déclaré attributaire.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTR11 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTR11 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de candidature groupée, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de l'acte d'engagement.

■ Objet du marché ou de l'accord-cadre:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

Code CPV : 45262700 (lot 1) 45311200 (lot 2)

**MARCHE DE TRAVAUX POUR L'ENCLONNEMENT DES CAGES D'ESCALIERS
DE LA PREFECTURE/HOTEL DU DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE**

Lot 1 : Dépose, plâtrerie, faux plafond, peinture et menuiserie intérieure

Lot 2 : Electricité

■ Cet acte d'engagement correspond :

(Cocher les cases correspondantes.)

1.

à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement) ;

au lot n° 02 du marché ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement) ;

(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

correspondant, pour les lots n°....., à l'offre variable (en cas d'allotissement) ;
(l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)

2.

à l'offre de base.

aux 2 variantes du lot 02 :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes,

CCAP, Règlement de Consultation (RC)

CCAG Travaux (2009)

CCTP lots 1 et 2

Notice de sécurité, notice d'accessibilité, planning d'exécution des travaux, mémoire technique, attestation d'engagement, documents graphiques concernant le lot 2

et conformément à leurs clauses,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous :

TRANCHE FERME (escalier C)

Lot	Nomenclature des lots	Prix base H.T.	Prix variante H.T.	Prix variante H.T.	Prix total H.T.
Lot 2	Electricité				
	Montant général H.T.				
	TVA				
	TOTAL TTC				

Taux de la TVA :

Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

TRANCHE CONDITIONNELLE 1 (escalier A)

Lot	Nomenclature des lots	Prix base H.T.	Prix variante H.T.	Prix variante H.T.	Prix total H.T.
Lot 2	Electricité				
Montant général H.T.					
TVA					
TOTAL TTC					

Taux de la TVA :

Montant hors taxes³ :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

TRANCHE CONDITIONNELLE 2 (escalier B)

Lot	Nomenclature des lots	Prix base H.T.	Prix variante H.T.	Prix variante H.T.	Prix total H.T.
Lot 2	Electricité				
Montant général H.T.					
TVA					
TOTAL TTC					

Taux de la TVA :

Montant hors taxes⁴ :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

Montant TTC⁴ :

² Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

³ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

⁴ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

OU :

aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

En application de l'article 45-III du décret N° 2016-360 du 25 mars 2016, le pouvoir adjudicateur impose que le mandataire du groupement conjoint soit solidaire pour l'exécution du présent marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

B4 - Avance (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

Je renonce au bénéfice de l'avance :

NON OUI

(Cocher la case correspondante.)

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur :

(Prendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

Monsieur le Préfet du Val-de-Marne

21-29 avenue du Gal de Gaulle
94038 CRETEIL

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

Préfet du Val-de-Marne

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :
(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

Factures originales à envoyer au maitre d'oeuvre pour validation à :

CHAINE AND CO
Cabinet d'Architectes
49 Bd de Reuilly
75012 PARIS

Après validation du maitre d'œuvre dans un délai de 7 jours maximum puis envoi au maitre d'ouvrage (*), celui-ci valide à son tour et transmet la ou les factures au comptable assignataire des paiements (Direction Régionale des Finances Publiques - Service facturier 2 - Dépense -16 rue Notre Dame des Victoires - 5^{ème} étage – 75081 PARIS CEDEX 2).

(*) Préfecture du Val-de-Marne – DRHM/BLP – A l'attention de Mme Marie-Laure KOUT-PAUMARD
21-29 avenue du Général de Gaulle 94038 CRETEIL

Dès validation, ces factures seront envoyées au comptable assignataire par nos soins.

■ Imputation budgétaire :

PNE 307

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(Représentant de l'acheteur habilité à signer le marché ou l'accord-cadre)

date de la dernière mise à jour : 08/04/2016.